

L'ACTION ERJ

L'éducation routière de la jeunesse (ERJ) est une initiative de la fédération française des motards en colères.

Depuis sa création en 1980, la FFMC s'est activement investie dans les domaines de sensibilisation et d'éducation de la jeunesse. Au sein des antennes FFMC, les militants interviennent régulièrement auprès des adolescents pour présenter leur vision du partage de la route et de la prévention du risque routier.

L'ambition de l'ERJ est d'utiliser l'engouement des jeunes pour les 2 roues motorisés (2RM) et l'intérêt particulier qu'ils portent aux motards pour échanger avec eux autour :

- De la pratique du 2 roues motorisé
- Des valeurs citoyennes de solidarité, tolérance, respect mutuel et partage de la route
- Et de la sécurité routière.

Le public visé est principalement constitué des jeunes concernés par l'acquisition du brevet de sécurité routière (BSR) et de l'attestation scolaire de sécurité routière niveau 2 (ASSR 2).

Ainsi les interventions concernent principalement les élèves de 3^{ème} et 2^{nde}, scolarisés ou en apprentissage, dans le département de la Loire.

Ces jeunes sont en général peu formés à la sécurité routière, ils n'ont pas encore de permis de conduire, mais roulent souvent en cyclomoteur et sont de futurs automobilistes...

Et malheureusement, les jeunes de 10 à 19 ans utilisant un cyclo sont fortement représentés dans les statistiques d'accidents de la circulation.

En 2010, 115 des 248 tués en 2RM avaient moins de 19 ans, soit 46,4%.

LE DÉROULEMENT

L'intervention se déroule sous forme d'échanges en s'appuyant sur les méthodes participatives de la pédagogie par l'exemple, il ne s'agit pas du tout de remplacer le professeur ou les forces de l'ordre, mais :

- D'apporter une vision complémentaire à l'enseignement du vivre ensemble sur la route,
- De renforcer un message de prévention des risques portant sur la manière de conduire et sur l'importance de se protéger soi-même,
- De développer le respect d'autrui et la richesse qu'on retire du partage,
- D'aborder les thèmes relatifs à l'accident : les causes (vue, comportement, distances de sécurité, vitesse, alcool, drogue....), comment l'éviter et les équipements de protection (obligatoires, conseillés).

LES INTERVENANTS

Les intervenants sont des motards bénévoles de la FFMC. Ils ont reçu une formation spécifique agréée par le ministère de l'Éducation Nationale. Ils sont toujours aux moins 2 et habitent le département. Pour la crédibilité des interventions, ils viennent en motos et équipés en motards. Ainsi, ils partagent et transmettent leur expérience concrète de la route.

LA PÉDAGOGIE

La démarche de l'ERJ, basée sur la pédagogie participative, repose avant tout sur le dialogue et la libre expression pour permettre à chaque élève d'exprimer sa vision personnelle de la route ou de la rue, la confronter à celle des autres et l'amener à s'interroger sur les solutions les plus pertinentes aux problématiques rencontrées.

A chaque fois que la situation le permet, les messages sont renforcés par l'expérience directe grâce à différents exercices (attention, réflexes, appréciations...)

De leur côté, les intervenants apportent leur vécu, leur expérience. Ils tiennent un discours franc et sincère, généralement bien ressenti par les adolescents.

LES CONDITIONS D'INTERVENTION

La présence d'un professeur pendant toute l'intervention est indispensable.

Le temps d'intervention est de 2 heures par classe selon vos emplois du temps. Sur une journée, plusieurs sessions peuvent avoir lieu de 9 heures à 17 heures, selon vos horaires.

Nos interventions en collèges et lycées sont gratuites et nos intervenants sont bénévoles.

Nous demandons seulement la fourniture des repas de midi sur une intervention à la journée.

Les classes de 3^{ème} et 2^{nde} sont les plus adaptées (passage de l'ASSR2, préparation du BSR, du permis B en conduite accompagnée...). Mais toutes autres classes (collège, lycée) sont prises en considération.

Nous avons la possibilité d'intervenir auprès des entreprises, comités d'entreprise, foyers jeunes travailleurs, associations selon les mêmes conditions.

L'ERJ ne nécessite pas de matériel spécifique à part un tableau et un marqueur, mais il peut être intéressant selon le déroulement et le contenu de l'intervention, d'utiliser ordinateur et vidéo projecteur de l'établissement. Cela pourrait être défini lors d'une rencontre préalable.

Nous pouvons intervenir seuls, mais aussi en compagnie d'autres intervenants que vous aurez invités (DDT, et son simulateur de conduite de CYCLO, pompiers, gendarmerie, secouristes, associations diverses contre la drogue, l'alcoolisme...), dans le cadre d'une action particulière de l'établissement (journée banalisée, sécurité routière, CESC...).